

Sujet : COOPER STEPHANIE demande : CONDUITE SOUS MARINE
PORQUEROLLES

Date : Sun, 27 Feb 2022 00:07:01 +0100

Stephanie Cooper

Ile de Porquerolles

83400 Hyères

OBJET : Enquête publique concernant la conduite sous-marine d'eau potable entre la presqu'île de Giens et l'île de Porquerolles –

AVIS FAVORABLE

Porquerolles, le 26 février 2022

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je souhaite exprimer mon avis favorable à l'installation du « sealine » pour sécuriser l'accès à une eau potable de qualité pour les habitants, commerces et visiteurs de l'île de Porquerolles pour les raisons suivantes :

Pour le respect des personnes

Il est inconcevable et indigne d'une ville comme Hyères de devoir fermer les WC publics (déjà en nombre insuffisant) en pleine saison touristique pour cause de manque d'eau. C'est pourtant le cas sur le port de Porquerolles depuis au moins cinq ans. Les WC chimiques mis en place l'été n'offrent ni le même confort d'utilisation (n'ayant pas de lavabos) ni une image accueillante pour les visiteurs à l'entrée du village.

Il n'est pas correct de fournir à la population îlienne une eau déconseillée pour les personnes sensibles au sel et de ce fait de les obliger à acheter de l'eau en bouteilles.

Pour le respect de la nature

Dans la lutte contre les plastiques à usage unique, la possibilité de consommer l'eau du robinet est un atout majeur.

La protection des nappes phréatiques de l'île du biseau salé nécessite d'y puiser le moins possible l'eau de consommation.

L'installation de la conduite sous-marine sera effectuée sous contrôle des organismes défenseurs de l'environnement de manière à impacter le moins possible les prairies de posidonie. Il serait nécessaire de prévoir des inspections régulières.

Pour la meilleure sécurisation de l'approvisionnement

Le transport de l'eau par la barge le Saint Christophe devait être une

solution temporaire. Ce navire a été réquisitionné pour ce travail à la veille de son démantèlement. Grâce à ce sursis, il a rendu service aux îles depuis plus de quinze ans, mais il est vétuste et sera de moins en moins fiable avec les années. Aucun autre navire n'est disponible pour palier à une panne éventuelle. A l'automne 2021, une telle panne a causé une sévère pénurie d'eau sur les îles.

L'installation d'une usine de désalinisation a été étudiée et rejetée pour plusieurs raisons dont le problème du rejet de saumure en mer, le coût de fonctionnement, les produits chimiques nécessaires pour le nettoyage des filtres. Depuis cette étude, les techniques ont sûrement évolué, cependant une reprise de ce projet repousserait de plusieurs années le début d'un approvisionnement sur.

La survie de l'arboriculture et du maraîchage dépend de la possibilité de remplir le bassin d'eau agricole en pompant dans la nappe. A l'été 2021, beaucoup de cultures ont été perdues faute d'eau.

Je suis fermement convaincue que le « sealine » est la meilleure solution. Toutefois, je trouverais normal qu'il s'accompagne d'autres mesures pour éviter que l'arrivée de l'eau du continent n'incite à en gaspiller davantage :

Plus de pédagogie envers la population : les restrictions en place chaque été nous ont appris de bonnes habitudes qui doivent être maintenues et renforcées.

Plus de contrôles : tous les habitants connaissent quelqu'un qui arrose un gazon bien vert, qui lave son bateau à chaque sortie, qui plante des essences gourmandes en eau ou qui change l'eau de sa piscine régulièrement. La possibilité pour la police municipale ou nationale de visiter les jardins murés et de verbaliser sur le port aiderait à éviter ces comportements inciviques.

Des incitations à améliorer les équipements : l'installation des gouttières de toit pour la récupération de l'eau de pluie « ne se fait pas en Provence » pourtant cela devrait être une condition pour l'arrosage des jardins. Les hôtels de l'île suppriment leurs baignoires et pourtant les bailleurs sociaux continuent d'imposer cela aux logements HLM. Une douche (si nécessaire équipée d'un siège rabattable) est pourtant moins consommatrice d'eau. Une aide financière publique pourrait aussi promouvoir l'installation de réservoirs de WC avec lave-main intégré.

Des modifications au Plan d'occupation des sols : les Porquerollais ont été ébahis et indignés de découvrir en 2020 qu'il était possible de construire et remplir de nouvelles piscines sur l'île. Pour être cohérent, la municipalité devrait interdire la construction de bassins et piscines sur l'île.

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ma déposition et

vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression
de ma considération distinguée.

Stephanie Cooper

Habitante de Porquerolles de 1988 à 2020

Résidente secondaire depuis 2021

Profil : particulier

Nom : COOPER

Prénom : STEPHANIE

Code postal : 83400

Ville : HYERES

Télécopie :